

# Protection de la clientèle et obligations – PRCL

Maîtrisez l'évolution de la réglementation ainsi que les recommandations de l'ACPR en la matière afin d'assurer une protection efficace des clients

**Code produit :** PRCL

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Presentiel

**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :**

**Eligible DDA :** oui

**Public :** Chargés de clientèle, conseillers en gestion de patrimoine, Gestionnaires de contrats d'assurance, Intermédiaires d'assurance, inspecteurs dommages

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- Maîtriser la distribution des produits d'assurance en respectant les droits de l'assuré non professionnel en assurance IARD, prévoyance, vie, emprunteur
- Repérer les contours et l'étendue des pouvoirs de l'autorité de contrôle
- Maîtriser le contenu des recommandations de l'ACPR en matière d'assurance
- Analyser les sanctions de l'ACPR et de la jurisprudence judiciaire

## Programme de la formation

### 1. Identifier les différentes sources de droit encadrant les pratiques commerciales

- Réglementation relative à la protection de la clientèle
- Principes du droit de la promotion des ventes

### 2. Analyser les compétences de l'autorité de contrôle

- Rôle et objectifs de l'autorité de contrôle
- Direction en charge du contrôle au sein de l'ACPR
- Elaboration des codes de conduite
- Etendue du contrôle des pratiques commerciales en assurance

### 3. Etudier le questionnaire de l'ACPR relatif à la protection de la clientèle

- Personnes morales concernées par le questionnaire
- Informations à indiquer

- Thématiques abordées par l'ACPR
- Contrôle des réponses au Questionnaire Protection de la Clientèle par l'ACPR

#### 4. Décrypter les recommandations de l'ACPR

- Différentes thématiques de contrôle de l'ACPR

#### 5. Intégrer la Directive DDA

- Nouveaux schémas de commercialisation

### Moyens d'évaluation

### Méthodes pédagogiques

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou différents exercices pratiques</li> <li>• Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage</li> <li>• Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de cas pratiques</li> <li>• Exposés à partir d'un diaporama</li> <li>• Échanges d'expériences</li> <li>• Présentations et commentaires des principales jurisprudences</li> </ul> |
|---|---|